



1969-2009 • De 1969 à 2009

Celebrating 40 years of legal contraception in Canada

Célébrons les 40 ans de la contraception légalisée au Canada



Vrai ou faux?

Questionnaire sur les infections transmissibles sexuellement (ITS)

1. **V F** 1. Une personne peut avoir une ITS et ne pas le savoir.
2. **V F** Les pertes vaginales chez les femmes sont un phénomène normal.
3. **V F** Une fois que nous avons eu une ITS et que nous avons été guéris, nous ne pouvons plus l'attraper.
4. **V F** Le VIH est surtout présent dans le sperme, le sang, les sécrétions vaginales et le lait maternel.
5. **V F** La chlamydia et la gonorrhée peuvent provoquer des infections pelviennes.
6. **V F** Une femme enceinte atteinte d'une ITS peut la transmettre à son bébé.
7. **V F** La plupart des ITS finissent par se guérir d'elles-mêmes si l'on attend assez longtemps.
8. **V F** Les ITS qui ne sont pas soignées dès le début peuvent entraîner la stérilité.
9. **V F** Les contraceptifs oraux constituent un excellent moyen de protection contre les ITS.
10. **V F** Les condoms aident à réduire les risques de transmission des ITS.
11. **V F** Si vous connaissez bien votre partenaire, vous êtes à l'abri des risques de ITS.
12. **V F** La chlamydia est la ITS la plus fréquente.
13. **V F** Une femme sexuellement active devrait se faire faire un frottis cervical tous les ans.

Questions à court développement

14. Quels conseils donneriez-vous à une personne qui pense être affectée d'une ITS?

15. Comment pouvez-vous éviter d'attraper une ITS?

Tiré de : ***Au delà de l'essentiel : guide-ressources sur l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive*** (2005). Pour plus d'information sur ce document ou sur la commande d'exemplaires, visitez www.cfsh.ca ou téléphonez au 613-241-4474 (poste 244).